

INSTITUTION SAINT PAUL

FONDÉE EN 1901

Roanne, le 12/05/2022

A l'ensemble de la communauté éducative,

Hier, deux élèves de CM2 de l'école Saint-Paul de Roanne ont confié à une éducatrice du centre d'accueil au sein duquel les élèves étaient en classe verte dans la région de Chamonix, avoir été la cible de comportements inappropriés d'un accompagnateur du groupe d'élèves.

Aussitôt avertie, la direction de l'Enseignement catholique, en lien avec le chef d'établissement, a prévenu le procureur de la République, qui a envoyé les gendarmes sur place.

Ces derniers ont auditionné hier soir 5 enfants sur les 42 élèves participant à ce voyage scolaire. Après une nuit supplémentaire sur place, les élèves vont rentrer à leur domicile en fin de matinée.

Une enquête est en cours, confiée à la gendarmerie de Chamonix, au cours de laquelle nous rappelons l'importance de respecter aussi bien la parole des enfants que la présomption d'innocence.

La personne mise en cause ne sera plus en contact avec des enfants pendant la durée de la procédure.

Par ailleurs, nous avons signalé ce fait à l'inspection de l'Education nationale. Nous avons enfin activé notre réseau de psychologues, formés à intervenir dans ce type de situation.

Ils seront opérationnels lundi ou mardi auprès des élèves de l'Ecole, des parents et du personnel qui le désireront. La date vous sera communiquée ultérieurement.

Nous remercions tous les acteurs qui sont intervenus hier pour leur réactivité et leur professionnalisme et rappelons que le casier judiciaire de tout adulte accompagnant des enfants lors de sorties scolaires est exigé.

La Direction